

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Recherche d'une association ou un groupe d'associations partenaires pour coordonner et animer le tiers-lieu de l'EHPAD Résidence Les Aulnes

Contexte

L'EHPAD Les Aulnes (Hem, Nord), établissement médico-social public autonome accueillant 105 résidents, porte un projet structurant et innovant visant à ouvrir son établissement sur la cité et à renforcer les liens intergénérationnels.

Ce projet est soutenu par le Plan d'Aide à l'Investissement 2023 de la CNSA, et s'inscrit dans une logique d'inclusion, de culture, de lien social et de valorisation du territoire local.

Afin de garantir la pérennité de ce tiers-lieu, sa dynamique partenariale et son animation au long cours, l'EHPAD lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour identifier une association ou un groupe d'associations partenaires qui pilotera, en lien étroit avec l'équipe de direction, la mise en œuvre, la coordination et la programmation du tiers-lieu.

Présentation du tiers-lieu

Ce projet de tiers-lieu s'appuie sur une vision forte : faire de l'EHPAD un espace de vie, d'échange et de culture, et ce tout au long de l'année.

Il repose sur trois piliers :

1. Un ancrage territorial fort

Sur une première parcelle du bâtiment de l'EHPAD, le tiers-lieu utilisera les espaces verts existants pour accueillir des activités accessibles aux résidents, aux familles et aux habitants des communes de Hem, Lannoy et alentours.

2. Une programmation intergénérationnelle et participative

Le projet intègre :

- L'installation de jeux extérieurs pour accueillir des enfants et adolescents lors d'activités portées par des centres de loisirs partenaires ;



- Des expositions en plein air le long du jardin, accueillant artistes locaux et associations culturelles ;
- Une salle vitrée au centre du jardin permettant la mise en place de représentations musicales, théâtrales, ou des répétitions ouvertes.
Cette salle pourra également être mise à disposition de partenaires à la recherche de lieux d'accueil pour des ateliers sportifs, de bien-être (yoga, sophrologie,..) ou créatifs
- Une bibliothèque partagée agrandie et un espace salon de thé convivial avec animations (lecture à destination de tous et de toutes, organisation de cafés citoyens,...)
- Des ateliers de cuisine dispensés directement au sein de l'estaminet de l'EHPAD, en partenariat avec des restaurateurs locaux
- Des séminaires d'entreprises ou des séances de coworking

A noter que la partie culinaire (restauration, cours de cuisine, salon de thé,...) sera entièrement portée par les partenaires et devra se conformer à des principes éthiques (produits maisons, circuit court,...)

3. Une ouverture sur le quartier et la vie culturelle locale

Le tiers-lieu a vocation à devenir un espace de rencontre entre générations, usagers du territoire, résidents, familles et professionnels, où chacun pourra proposer et vivre des temps partagés.

L'accès sera soumis à des règles de sécurité strictes.

Missions de l'association partenaire (ou du groupement d'associations)

L'association retenue contribuera à la vie du tiers-lieu par une mission transversale de coordination et d'animation :

- Élaboration et suivi de la programmation annuelle (animations régulières, événements, ateliers...) en veillant à faire vivre le Tiers Lieu au sein des réseaux culturels déjà existants sur la Région
- Mobilisation de partenaires locaux : acteurs culturels, associatifs, scolaires, artistiques, commerçants
- Gestion de la communication externe en lien avec les villes partenaires et le site web de l'EHPAD.
- Participation au pilotage stratégique via des comités de suivis réguliers.
- Contribution au bilan qualitatif du projet et à sa pérennisation.

Sécurité, responsabilités et assurances

La mise en œuvre du tiers-lieu au sein de l'EHPAD Les Aulnes s'accompagne d'une vigilance accrue sur les aspects de sécurité, de responsabilité et d'assurance, afin de garantir un environnement serein pour l'ensemble des usagers.

****Sécurité des espaces****

- Tous les aménagements extérieurs (estrade, jeux, mobilier) respecteront les normes en vigueur en matière de sécurité et d'accessibilité.
- Une vérification régulière des installations sera assurée par l'équipe technique de l'établissement.
- Un protocole d'accueil des publics extérieurs sera mis en place (accès, circulation, signalétique, encadrement des activités).

****Responsabilités****

- Une convention de partenariat précisera les modalités d'occupation du domaine public, de responsabilités partagées, les règles d'intervention et les obligations respectives.

****Assurances****

- L'EHPAD dispose d'une couverture responsabilité civile pour l'accueil des résidents et des visiteurs.
- L'association devra fournir une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant les activités organisées dans le tiers-lieu.
- Toute activité ponctuelle impliquant un tiers (prestataire, artiste, intervenant extérieur) devra être couverte par une assurance dédiée.

Profil attendu

- Association loi 1901 ayant une expérience dans l'animation culturelle, sociale ou intergénérationnelle.
- Connaissance du territoire et capacité à mobiliser un réseau local diversifié.
- Compétences en coordination de projets et en gestion partenariale.
- Capacité d'autonomie dans la mise en œuvre opérationnelle et dans la gestion administrative.
- Sensibilité au secteur médico-social



- Privilégiant les notions de circuit court, d'éco-responsabilité, de modernité, d'innovation, d'inclusion, de non-discrimination

Modalités de candidature

Les candidatures devront inclure les éléments suivants :

1. Une lettre de motivation présentant la structure, ses valeurs et son intérêt pour le projet.
2. Une note d'intention détaillant l'approche proposée (organisation, programmation, partenariats envisagés).
3. Un budget prévisionnel indicatif.
4. Les statuts de l'association, et le dernier rapport d'activité.

Calendrier

- Clôture des candidatures : 07 Septembre 2025
- Sélection et entretiens éventuels : semaine du 08 Septembre 2025
- Notification du partenaire retenu : fin Septembre 2025
- Lancement opérationnel du partenariat : Octobre 2025

Modalités de transmission

Les candidatures sont à envoyer par courriel à :

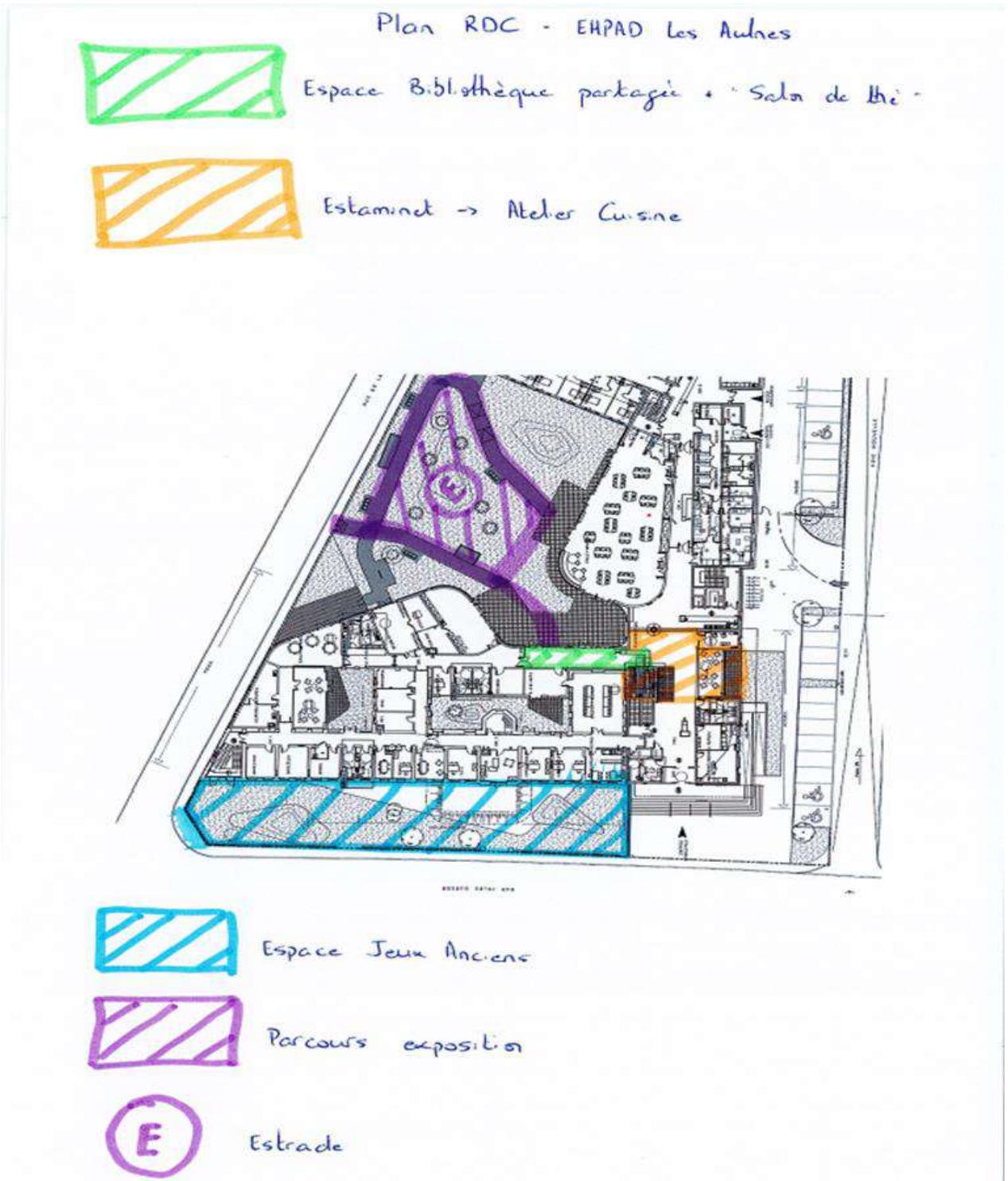
✉ direction@lesaulnes-hem.fr

avec pour objet : "AMI – Partenaire Tiers-Lieu EHPAD Les Aulnes"

Ensemble, construisons un tiers-lieu ouvert, vivant et bienveillant, où la culture, la solidarité et la dignité se recourent.

Rejoignez-nous pour faire de l'EHPAD Résidence Les Aulnes un véritable carrefour de liens humains, d'engagement citoyen et de mieux-vivre partagé.

Annexe : Illustrations du Tiers-Lieu





Animation intergénérationnelle dans le jardin avec estrade et exposition en plein air.



Atelier cuisine au sein de l'estaminet de l'EHPAD, animé avec des résidents.



Jeux anciens en extérieur pour favoriser les échanges entre jeunes et aînés.



Bibliothèque partagée et salon de thé, espace cosy propice à la lecture et aux rencontres.